Des indices de synthèse pour mesurer la situation sociale à Paris

SEPTEMBRE 2011 NOTE DE 8 PAGES N° 48

© Apur

Square Jean Morin, Paris 12e

L'Observatoire parisien de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion a souhaité se doter d'un outil de mesure de la situation sociale. Deux indices synthétiques ont été testés : l'IDH-2 rend compte des disparités territoriales ; l'ISS mesure l'évolution annuelle de la situation sociale.

Embrasser une réalité complexe à travers un indice

La situation sociale d'un territoire se présente comme une réalité complexe qui embrasse des domaines très différents comme le logement, la santé, l'éducation, l'emploi et les conditions de vie. Comment parvenir à mesurer cette complexité ? Dans les années 1990, les travaux du Programme des Nations Unies pour le Développement ont initié des réflexions autour d'indices alternatif au PIB, dans l'optique de mesurer, des paramètres sociaux et environnementaux. Ainsi l'Indice de Développement Humain (IDH) mis en place par le Pnud englobe 3 dimensions : santé, éducation, revenus. En France, la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social (CMPEPS), dite « Commission Stiglitz », a été créée en 2008 afin de développer une réflexion sur les moyens d'échapper à une approche trop comptable de la mesure des performances et élaborer de nouveaux indices. Les Conseils régionaux se saisissent eux aussi de la question (Voir encadré).

L'Observatoire parisien de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion a souhaité mettre en œuvre un indice de synthèse à l'échelle de la capitale. Le choix a été fait d'évaluer la possibilité d'adapter à l'échelle départementale les indices déjà développés au plan régional. L'intérêt était à la fois d'inscrire la démarche dans un cadre méthodologique existant et d'ouvrir des perspectives de comparabilité entre Paris, l'ensemble de la région et les autres départements franciliens. L'étude a été réalisée en lien avec un groupe de travail pluripartenarial [1] animé par la MIPES, Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Ile-de-France.

Deux indices existants à l'échelle francilienne ont été étudiés pour Paris :

- L'indice de développement humain – 2e version (IDH2).
- L'indice de santé sociale régional (ISSR).

Seuls les résultats de ces deux indices sont présentés ici. Les précisions méthodologiques sont indiquées dans le rapport (Voir Références).

1 - Composition du groupe de travail : IAU Ile-de-France, Conseil régional Ile-de-France, Observatoire régional de la santé Ile-de-France (ORS), CAF Ile-de-France, Samu social, Mipes, Apur.

L'IDH-2 montre une tendance à l'amélioration de la situation mais aussi un creusement des inégalités

L'IDH-2 est établi pour la période 1999-2006. Il vise à cerner les inégalités territoriales relatives à la santé, à l'éducation et aux revenus des communes franciliennes et des arrondissements parisiens. Il est construit à partir de trois indices : l'espérance de vie, la population diplômée et le revenu médian des ménages. L'application parisienne consiste à analyser cet indice dans une optique recentrée sur le centre de l'agglomération parisienne (Paris et petite couronne).

Figure 1. L'IDH-2 en 1999 et en 2006 dans le centre de l'agglomération parisienne : les disparités Est-Ouest transparaissent et s'accentuent

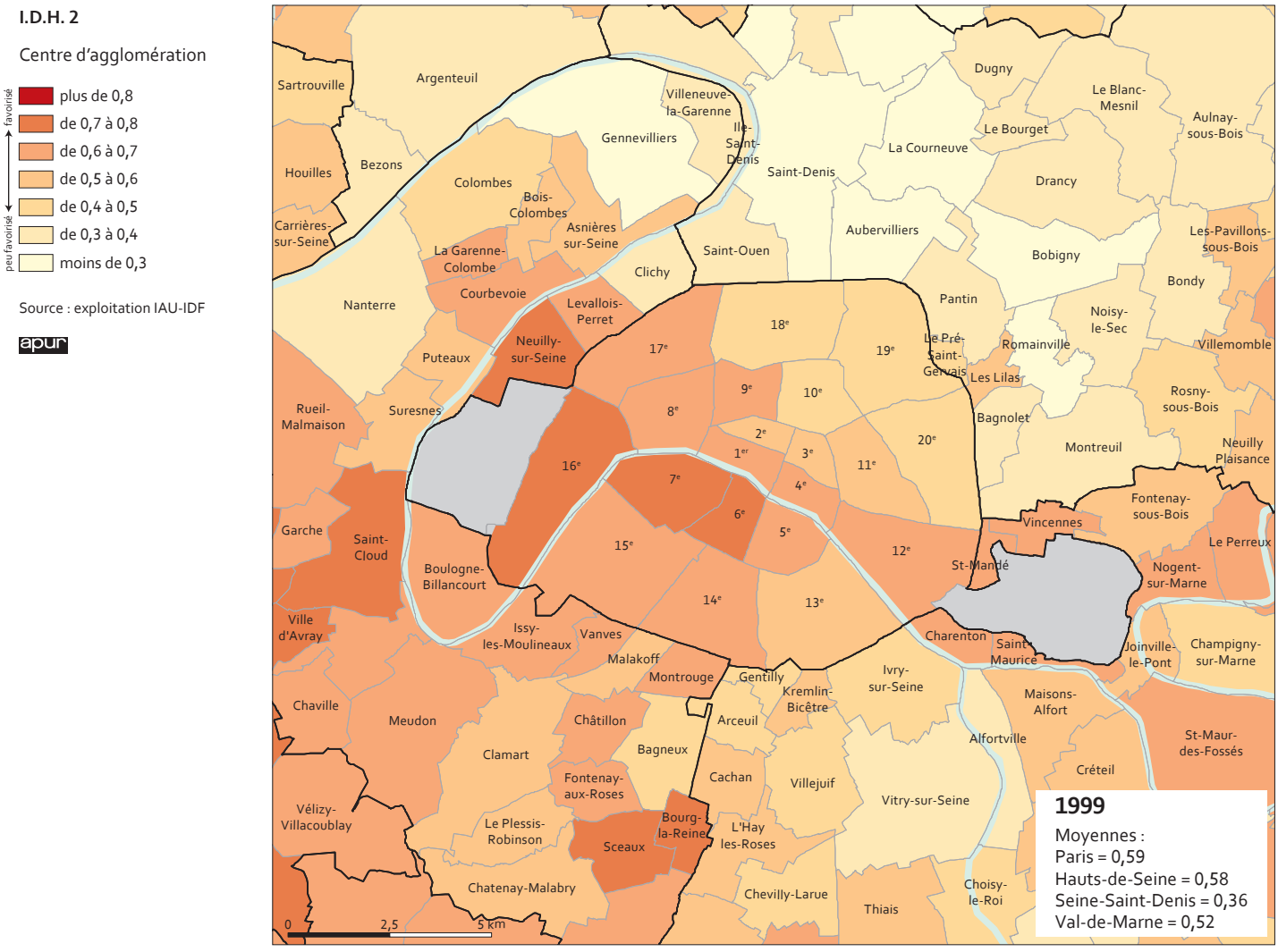

À l'échelle régionale, la Seine-Saint-Denis a connu la plus faible progression

Les valeurs de l'IDH-2 montrent une amélioration de la situation en Ile-de-France dans la période récente. L'IDH-2 est passé de 0,52 en 1999 à 0,57 en 2006. L'équilibre entre les départements franciliens reste inchangé par rapport à 1999. L'Ouest de la région conserve les valeurs les plus élevées, Paris en tête avec un IDH-2 passé de 0,59 en 1999 à 0,64 en 2006. Les Hauts-de-Seine et les Yvelines suivent de près (0,63). Cependant les disparités se sont creusées entre les départements. La Seine-Saint-Denis est au niveau le plus bas de la région et enregistre la plus faible progression avec un IDH-2 de 0,39 en 2006 au lieu de 0,36 en 1999. Dans le centre de l'agglomération les fortes disparités territoriales entre l'Est et l'Ouest s'accentuent (Figure 1). Certaines communes de l'Est cumulent les handicaps sanitaires, éducatifs et économiques, quand d'autres communes de l'Ouest cumulent les situations favorables. Ces trois dimensions mesurées par l'IDH-2 sont liées, les revenus étant bien souvent liés au niveau de diplôme.

Les arrondissements du Nord-Est (18e, 19e et 20e) ont un IDH parmi les plus faibles comparable à celui de certaines communes du Val-de-Marne (Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, etc.), de l'ouest de la Seine-Saint-Denis (Montreuil, Le Pré-Saint-Gervais, etc.) et du nord des Hauts-de-Seine (Nanterre, Clichy, Colombes, etc.) A contrario, les arrondissements centraux, les 1er, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 15e et 16e arrondissements ont un IDH supérieur à 0,7, à l'instar de plusieurs communes des Hauts-de-Seine ou de communes du Val-de-Marne limitrophes du Bois de Vincennes (Figure 1).

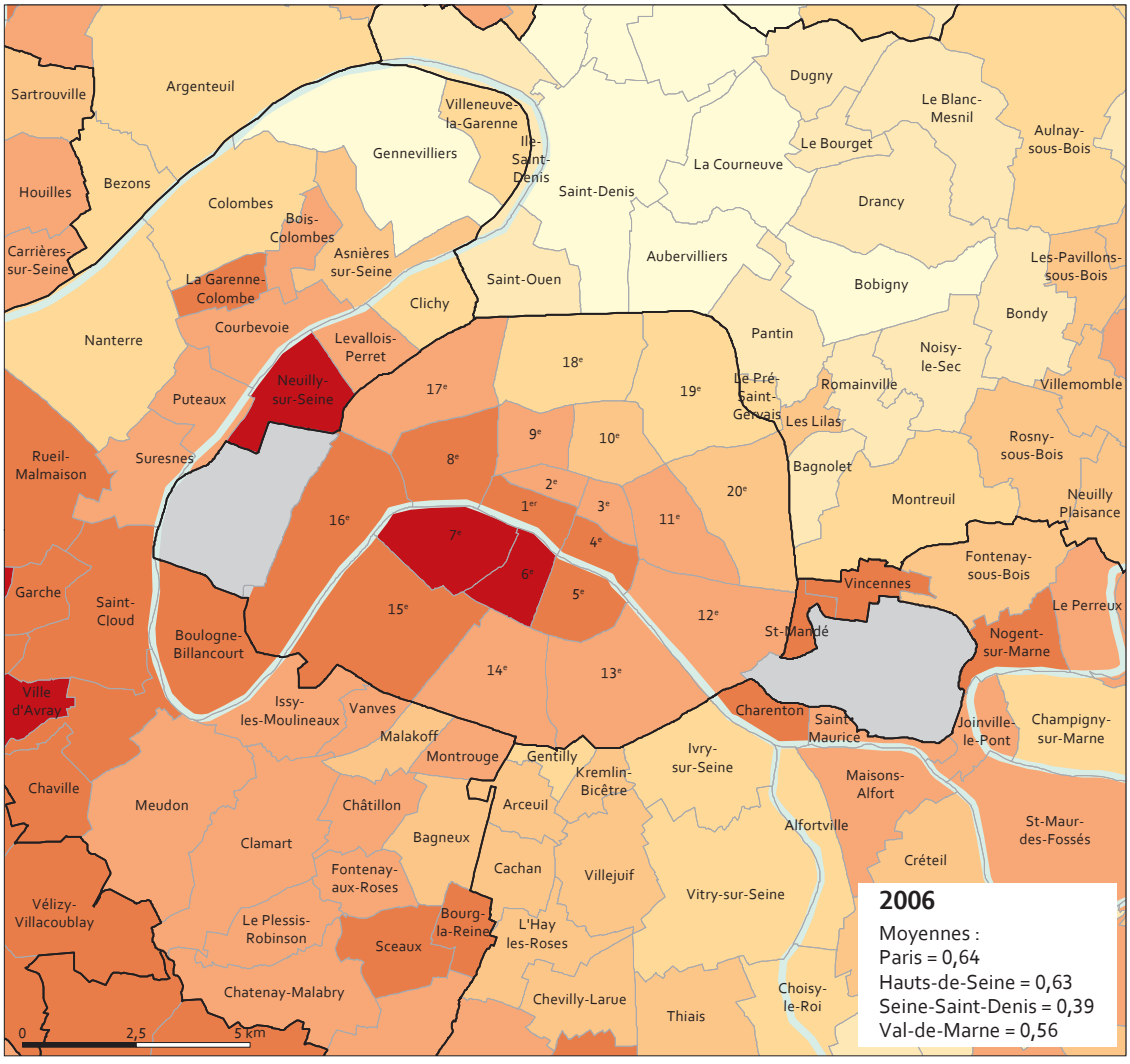

Lecture du graphique : plus un arrondissement ou un département est situé à droite sur l'axe des abscisses plus son indice est élevé, c'est-à-dire favorable. Plus il est haut placé sur l'axe des ordonnées, plus l'augmentation de l'indice a été forte entre 1999 et 2006. Ainsi l'indice du 19e, qui se situe en bas à gauche, est le plus faible de tous les arrondissements en 2006 et a connu la plus faible progression entre 1999 et 2006.

Figure 2. Valeurs de l'IDH-2 en 2006 dans les arrondissements parisiens au regard de l'évolution de l'IDH-2 entre 1999 et 2006

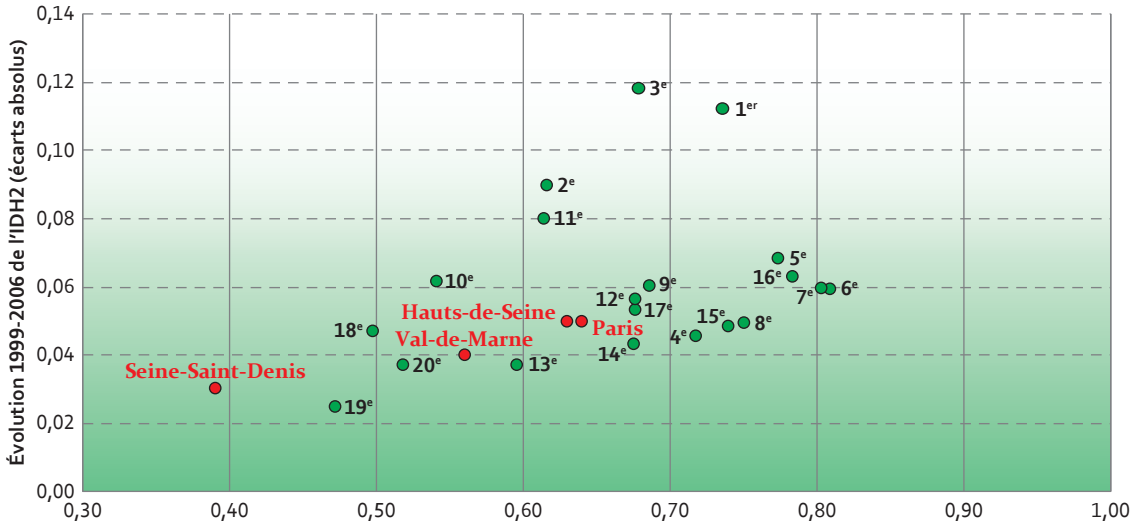

Source : Exploitation IAU-IDF

À Paris, le 19e arrondissement reste à l'écart

L'indice enregistre une hausse spectaculaire dans certains arrondissements centraux, notamment le 3e (Figure 2). Il est vrai que les évolutions sont plus fragiles dans les petits arrondissements. Le 11e et dans un moindre degré les 9e et 10e arrondissements bénéficient également d'une nette amélioration. Le 10e arrondissement continue cependant de figurer parmi les 5 arrondissements dans lesquels l'IDH-2 est le plus faible. Dans le même temps, les indices des 13e, 18e, 19e et 20e arrondissements progressent peu alors même que ceux des arrondissements qui accueillent les populations les plus aisées (5e, 6e, 7e, et 16e arrondissements) augmentent sensiblement, ce qui paraît témoigner d'un creusement des inégalités sur le territoire parisien.

Les ressorts de l'amélioration

Augmentation de l'espérance de vie

Les 5e, 6e, 7e et 16e arrondissements se positionnent parmi les 10 plus fortes espérances de vie du centre de l'agglomération (84 ans et plus). La plupart des arrondissements parisiens ont gagné entre 0,5 et 1,5 année de vie sur la période.

Hausse du niveau de qualification

La part des diplômés dans la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus est en hausse entre 1999 et 2006 dans le centre d'agglomération. Les arrondissements parisiens favorisés (5e, 6e, 7e, 15e, 16e) sont dans le peloton de tête, comme certaines communes des Hauts-de-Seine. Parmi les arrondissements qui avaient les plus faibles proportions de diplômés en 1999, il convient de distinguer ceux qui ont connu une amélioration importante, comme les 10e (+4 points), 18e (+3 points) et 20e arrondissements (+2 points) et le 19e arrondissement où l'amélioration a été faible (+0,5 point), générant un accroissement des inégalités.

Accroissement du revenu médian

Le clivage Est Ouest au centre de l'agglomération parisienne est encore davantage marqué selon les revenus médians des ménages. Ceux des Parisiens sont élevés par rapport à ceux des ménages du centre d'agglomération et ont connu une forte augmentation entre 1999 et 2006. Les écarts entre arrondissements se sont amplifiés : la hausse a été plus rapide là où le revenu médian était déjà le plus élevé en 1999 (5e, 6e, 7e, 8e et 16e arrondissements). Les ménages des 10e, 18e, 19e et 20e arrondissements ont les plus faibles revenus médians à Paris.

L'ISS parisien souligne l'impact de la conjoncture économique sur la situation sociale

L'indice parisien comparé à l'indice régional

L'Indice de Situation Sociale régional vise à appréhender l'évolution annuelle de la situation sociale. Il couvre sept dimensions de la santé sociale (santé, logement, scolarité, emploi, revenus et minima sociaux, territoire, surendettement) à travers 12 indices, pour la période 1997-2009. L'application parisienne a consisté à un travail d'adaptation de l'ISS régional au département de Paris. Des ajustements ont dû être réalisés soit pour des raisons de pertinence sur le territoire parisien (le prix des logements anciens était plus adapté à Paris que le prix des logements neufs, un changement qui a été intégré dans l'ISS régional ensuite), soit en raison de l'indisponibilité de certaines données à l'échelle départementale, relatives à l'échec scolaire, l'emploi précaire et la pauvreté.
L'ISS Parisien se compose de douze variables (Figure 3). Il est calculé pour la période 2001-2009 au 31 décembre de chaque année. Par rapport à l'ISS régional, trois variables ont été remplacées :

- Échec scolaire : les taux de sorties du système scolaire sans qualification (source : Ministère de l'éducation, DEPP) ne sont disponibles à Paris que pour l'année 2008. Cette donnée a été remplacée par la part de 16-19 ans non scolarisés (Insee, Recensements).
- Emploi précaire : le taux d'emplois précaires est issu de l'enquête emploi (Insee), une enquête nationale qui est disponible au plan régional, mais pas au plan départemental. Elle a été remplacée par la part de salariés (25-54 ans) en emploi précaires avec une interpolation des évolutions suivant les évolutions régionales.
- Pauvreté : Le taux de pauvreté monétaire intégré dans l'ISS régional est disponible seulement depuis 2006 à l'échelle des départements (Insee). Il a été remplacé par la part de population allocataire à bas revenus dans l'ISS (CAF).

D'emblée, on est tenté de comparer la courbe de l'ISS parisien (Figure 4) à celle de l'ISSR (Figure 5). Compte tenu de ces différences, la comparaison entre les deux courbes doit se limiter au constat de grandes tendances, à la hausse ou à la baisse sans s'attacher aux valeurs.

L'orientation générale des deux courbes montre des similitudes mais aussi des différences. Parmi les similitudes, on note l'alternance de trois périodes au cours des années 2001-2009. Les premières années sont marquées par une tendance à la dégradation de la situation sociale. S'ensuit une amélioration qui culmine en 2008 puis une vive dégradation en 2009. Elle témoigne de la crise survenue au 4e trimestre 2008 qui s'est développée l'année suivante. Les différences tiennent au rythme et à la chronologie précise des évolutions. Jusqu'en 2005, les deux indices sont orientés à la baisse. À Paris, une amélioration de la situation sociale s'observe entre 2005 et 2008 alors qu'en Ile-de-France, la même évolution apparaît entre 2007 et 2008. Ce décalage de deux années semble traduire une amélioration relative de la situation sociale à Paris par rapport à l'ensemble régional.

Figure 3. Les variables qui composent l'ISS

Les 12 variables qui composent l'ISS parisien	Années disponibles
1. Taux de mortalité prématurée (avant 65 ans) des hommes	1997 à 2006
2. Nombre de nouveaux cas déclarés de tuberculose pour 100 000 habitants	1997 à 2008
3. Expulsions locatives: nombre d'accords de recours à la force publique pour 100 000 habitants	2000 à 2009
4. Moyenne de deux indices : • prix au m² des logements anciens rapportés aux revenus moyens des ménages ; • loyers au m² dans le secteur privé rapportés aux revenus moyens des ménages.	2001 à 2008
5. Part de 16-19 ans non scolarisés (interpolation linéaire depuis les recensements)	1997 à 2009
6. Taux de chômage de plus d'un an (catégories A+B+C)	1997 à 2009
7. Part de salariés de 25-54 ans en emploi précaire (interpolation linéaire depuis les recensements)	1997 à 2009
8. Part de population à bas revenus	2001 à 2009
9. Population couverte par le RSA-socle (RMI-API)	1997 à 2009
10. Part de 65 ans ou plus bénéficiaires du minimum vieillesse	1997 à 2009
11. Indicateur de dispersion (Gini) des revenus des foyers fiscaux par arrondissement	2001 à 2008
12. Nombre de dossiers de surendettement pour 100 000 habitants et 2003 à 2009	2000 à 2009

Figure 4. Évolution de l'ISS parisien entre 2001 et 2009

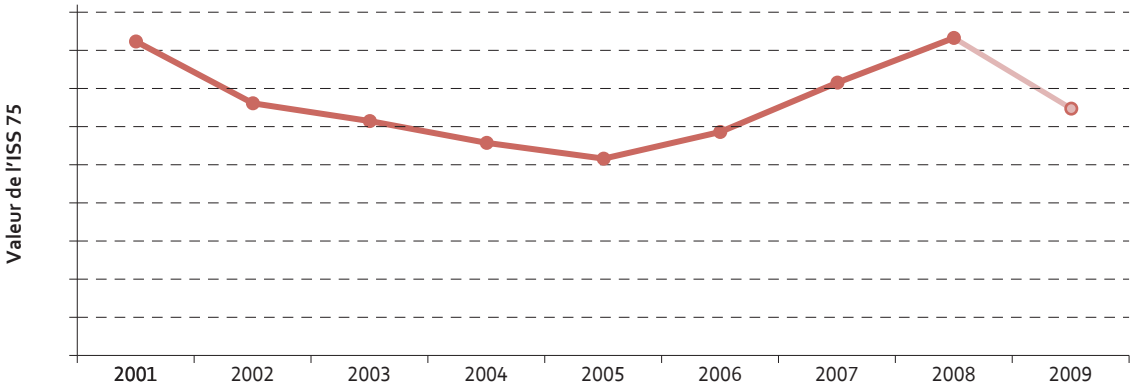

Figure 5. Évolution de l'ISS régional entre 2001 et 2009

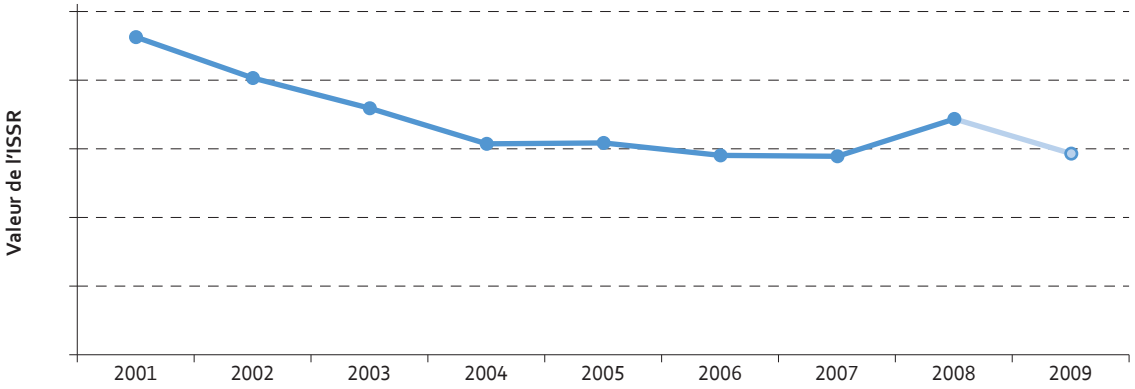

Sources : Apur (ISS parisien) et IAU (ISSR)

Les ressorts des évolutions : tendances structurelles et conjoncturelles

Les composantes de l'ISS permettent de rendre compte dans un même indice des tendances structurelles (baisse de la mortalité prématurée, etc.) et des tendances conjoncturelles (chômage, logement, etc.). D'ores et déjà, 8 variables sur 12 sont disponibles au 31/12/2009, ce qui permet de présenter un indicateur avancé de la situation de santé sociale à Paris sur la période 2001-2009.

Santé : la mortalité avant 65 ans et l'incidence de la tuberculose en baisse continue

La mortalité prématurée est en baisse significative entre 2001 et 2006 à Paris. On estime que cette baisse se poursuivra comme ce qui s'observe en Ile-de-France, puisque entre 2001 et 2006 les tendances sont similaires. Le nombre de nouveaux cas de tuberculose est en baisse très forte depuis 2002.

Logement : une hausse continue des taux d'effort

L'indicateur de « coût des logements » permet d'exprimer un taux d'effort global auquel sont confrontés à la fois les locataires du parc privé et les candidats à l'accession à la propriété. Ce taux d'effort est en augmentation continuelle de 2001 à 2007 et une légère baisse s'observe en 2008. Les données 2009 pour les taux d'effort sont encore indisponibles à ce stade.
Le prix des logements anciens au m² est en diminution en 2009 à Paris comme en Ile-de-France après une forte hausse continue entre 2001 et 2008. En revanche, les prix des loyers au m² n'accusent aucune baisse entre 2001 et 2009 (Figures 6).

Figures 6. Ces indices enregistrent l'impact de la dégradation de la conjoncture économique en 2009

Prix au m² des appartements (IDF)/logements (75) anciens

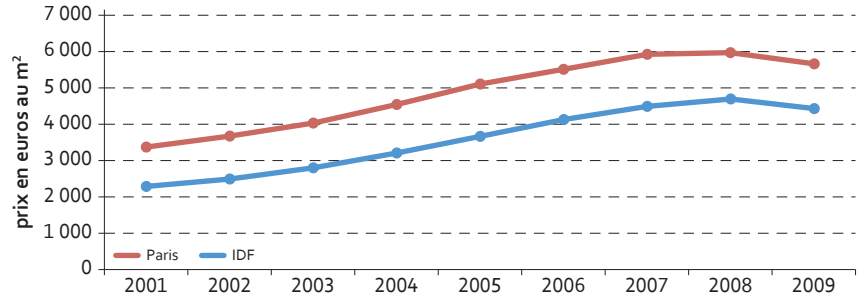

Source : OLAP

Loyer du secteur privé de l'agglomération parisienne (IDF) et de Paris

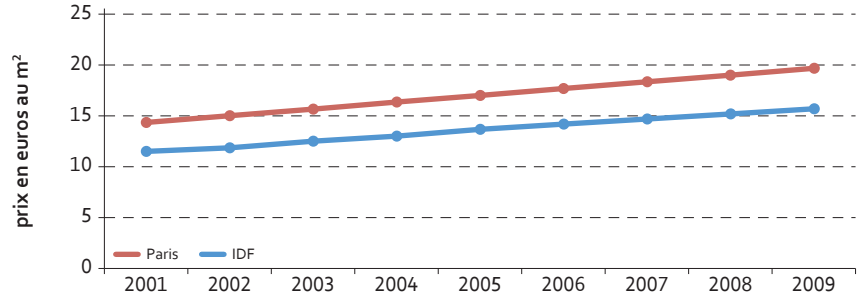

Source : CINP pour Paris, Base BIEN des notaires pour IDF

Taux de chômage longue durée à partir du taux de chômage et de la part de chômeur de plus de 1 an

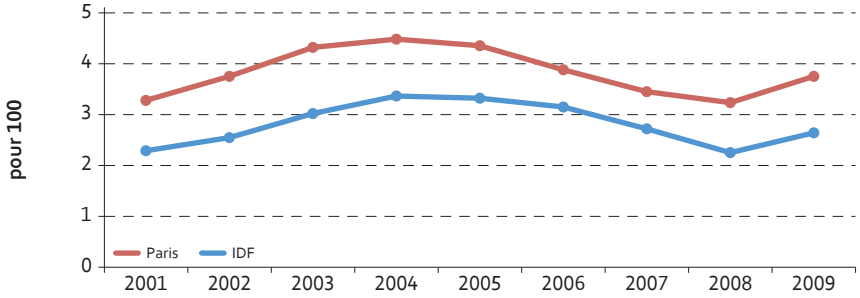

Source : CINP pour Paris, Base BIEN des notaires pour IDF

Surendettement

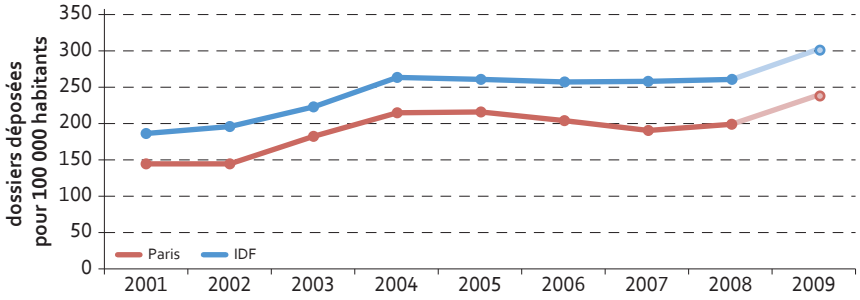

Sources : Banque de France, Région IDF

Revenus : les inégalités territoriales se creusent

Entre les arrondissements parisiens, les inégalités de revenus se sont progressivement accentuées de 2001 à 2008. L'évolution est moins marquée entre les communes franciliennes, où une faible augmentation des inégalités s'est manifestée.

Chômage : une hausse en 2009 après 5 années de baisse

La courbe des taux de chômage suit les mêmes variations à Paris et en Ile-de-France. Le chômage est en forte hausse entre 2001 et 2004, avant de baisser de 2004 à 2008. La crise économique provoque une hausse importante du chômage entre 2008 et 2009. Parallèlement, la part de chômeurs de longue durée a diminué entre 2008 et 2009 : l'arrivée de chômeurs récents suite au contexte économique difficile fait baisser mécaniquement la part de chômeurs de longue durée.

Emplois précaires : une baisse qui interroge

La proportion d'emplois précaires apparaît en hausse entre 2004 et 2007. Il s'en suit une baisse sensible en 2008 poursuivie en 2009. Ce dernier résultat est certes positif mais on peut s'interroger sur sa signification. En période de montée du chômage, elle paraît traduire des pertes d'emploi plus nombreuses parmi les employés précaires, qui sont les premières victimes de la crise.

Pauvreté : davantage de population allocataire à bas revenus et de bénéficiaires du RSA-socle en 2009

Une augmentation de la population allocataire CAF à bas revenus et du nombre de bénéficiaires du RSA-socle est observée en 2009, qui met en évidence une montée de la pauvreté liée à la dégradation de la conjoncture économique.

Surendettement : une récente recrudescence

À Paris le surendettement s'est accentué de 2002 à 2004 puis à nouveau de 2007 à 2009. La courbe de l'Ile-de-France obéit aux mêmes tendances que celle de Paris mais le surendettement demeure plus répandu au plan régional.

Deux indices complémentaires

Les deux indices synthétiques apportent un double éclairage sur la situation sociale à Paris. L'IDH-2 apparaît comme un indice performant pour comparer la situation sociale des territoires. L'ISS offre une vision annuelle de l'évolution sociale et permet des analyses causales relativement fines. Il convient donc de poursuivre le suivi des deux indices au cours des années à venir. Parallèlement, une réflexion serait à engager pour construire un indicateur territorial de type IDH à l'échelle des quartiers de Paris.

Les applications des indices de situation sociale dans la définition des politiques publiques

Des indices de synthèse ont d'ores et déjà été élaborés en Ile-de-France, dans le Nord-Pas-de-Calais et en Bretagne, entre autres. En Ile-de-France, le conseil régional prévoit de tester pendant 1 an une application concrète de l'IDH-2 pour ses politiques publiques. Il a adopté en avril 2011 un plan d'action, le « bouclier social » en faveur des adultes handicapés, de la lutte contre la précarité et de l'accompagnement du vieillissement. Dans ce cadre, le montant de l'aide régionale apportée pour l'investissement et pour l'équipement en établissement médicosocial intégrera un système de bonus en fonction de la valeur de l'IDH2. Ainsi, les opérateurs obtiendront une aide plus importante en s'installant dans une commune francilienne dont l'IDH2 est inférieur à la moyenne. Cette expérimentation pourrait être poursuivie et/ou déclinée pour d'autres politiques publiques.

Références

PIERRE-MARIE E. et VIROT P., « Des indices de synthèse pour mesurer la situation sociale à Paris », Rapport d'étude, Apur, septembre 2011.

NASCIMENTO I. et PEPIN P., « Actualisation et Régionalisation de l'indicateur de développement humain », Note Rapide, n° 528, IAU ÎDF, ORS ÎDF, Mipes, novembre 2010.

SAGOT M., « Un indicateur de santé sociale pour l'Île-de-France », Note Rapide, n° 526, IAU ÎDF, Mipes, novembre 2010.

Directeur de la publication : Francis Rol-Tanguy
Directrice de la rédaction : Dominique Alba
Étude réalisée par : Emmanuelle Pierre-Marie et Pauline Virot
Sous la direction de : Audry Jean-Marie
Cartographie : Anne Servais
Maquette : Apur
www.apur.org